

› Responsable d'exploitation d'une usine d'incinération



Valorisation - Traitement - Élimination

Cadre de la convention collective des activités du déchet

› Les activités

- Veiller au bon fonctionnement des installations de traitement.
- Veiller au respect de la réglementation (traitement des fumées, etc.) et aux questions de sécurité.
- Travailler avec les collectivités locales, les industries, le grand public.

› Les connaissances de base

- Connaissances juridiques et des normes de sécurité.
- Connaissances commerciales et techniques.
- Management, gestion.

› Les comportements attendus

- Avoir le sens de l'organisation et gérer les ressources humaines.
- Prendre des responsabilités.
- Savoir développer des relations extérieures, en particulier avec les populations avoisinantes.
- Être disponible : le poste comporte de nombreuses astreintes (fins de semaine, jours fériés, nuits).
- Avoir des aptitudes commerciales et savoir négocier.

L'expérience est obligatoire pour arriver aux fonctions de direction.

› Les savoir-faire

- Proposer des solutions techniques pour améliorer les process (en s'entourant d'ingénieurs et de techniciens).
- Assurer des fonctions d'encadrement, de gestion des ressources humaines et de gestion financière.
- Assurer la représentation externe de son unité, par exemple auprès des laboratoires, des sociétés de contrôle, des clients, des visiteurs, des associations professionnelles.

› Les débouchés

Dans la fonction publique territoriale, le recrutement s'effectue par voie de concours internes ou externes, via le CNFPT, au niveau du grade « d'ingénieur subdivisionnaire ». Dans les groupes d'entreprises, l'essentiel des possibilités d'évolution se situe à un niveau international. En Rhône-Alpes, les projets de nouveaux équipements laissent envisager la création de quelques postes.

› La rémunération

Environ 2000€ net par mois.

Dans la fonction publique territoriale, le responsable d'exploitation de centre d'incinération se situe sur l'échelle de salaire d'un ingénieur subdivisionnaire. Il perçoit environ 3000€ net en fin de carrière (hors primes).

Les missions

Le responsable d'exploitation d'une usine d'incinération organise et gère le fonctionnement de l'usine ou de l'unité.

Le niveau de formation

- Formation Bac + 4 en école de chimie ou en école d'ingénieur « option environnement industriel ».
- MST ou DESS « Gestion des rejets atmosphériques des systèmes industriels, énergétiques et nucléaires » Université Claude Bernard Lyon 1.

Les employeurs

- Collectivités locales et leurs syndicats.
- Sociétés de services exploitant des usines d'incinération.
- Sociétés d'économie mixte.

Les plus values environnementales

- Prévention et action en amont sur les risques de pollution de l'environnement, par le traitement des fumées.
- Réduction des déchets ou de leur dangerosité.

› Pour en savoir plus

• Institut de l'Environnement Urbain : Château d'Écancourt, Rue d'Écancourt 95280 Jouy-le-Moutier – Tél. : 01 34 32 78 00

› Pour aller plus loin dans son projet

• Annuaire des CIO (Centres d'Information et d'Orientation) : <http://www.education.gouv.fr/orient/listcio.htm>

• Annuaire des SCUIO (Services et Centres Universitaires d'Information et d'Orientation) : http://www.onisep.fr/national/ou_informer/html/cio_paio_ml_scuio/minihome.htm

Étude commandée par le réseau régional
Tee Rhône-Alpes

<http://www.reseau-tee.net/rhone.html>
au bureau d'étude ADAGE environnement